



Balisage

 **GR®**
Grande Randonnée

 **GR® de Pays**
Grande Randonnée de Pays

 **BL - Boucle Locale**

 **PR - Promenade et randonnée inscrite au PDIPR**

Signalisation

 **Bonne direction**

 **Changement de direction**

 **Mauvaise direction**

“Le Département et les baliseurs bénévoles officiels de la FFRandonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre.”


les chemins, une richesse partagée
Bouches-du-Rhône

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Respectons la charte du randonneur éditée par la FFRandonnée
- Restons sur les chemins balisés
- N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits
- Sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse et surtout par grand vent.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo
- Evitez de partir seul
- Emportez de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, la carte IGN, une boussole
- Soyez équipés d'un sac à dos et de chaussures de randonnée, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé par arrêté préfectoral de juin à septembre. Renseignez-vous pendant la période estivale :

au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local)

ou sur : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

www.myprovence.fr/enviedebalade

EN PARTENARIAT AVEC :

- Le Département des Bouches-du-Rhône
Direction de la forêt et des espaces naturels :
www.cg13.fr

EN COLLABORATION AVEC :

- Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Bouches-du-Rhône et ses clubs affiliés :
www.ffrandonnee13.fr

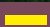


DURÉE 3 h 30

LONGUEUR 12 km

DÉNIVELÉ 234 m

NIVEAU MOYEN

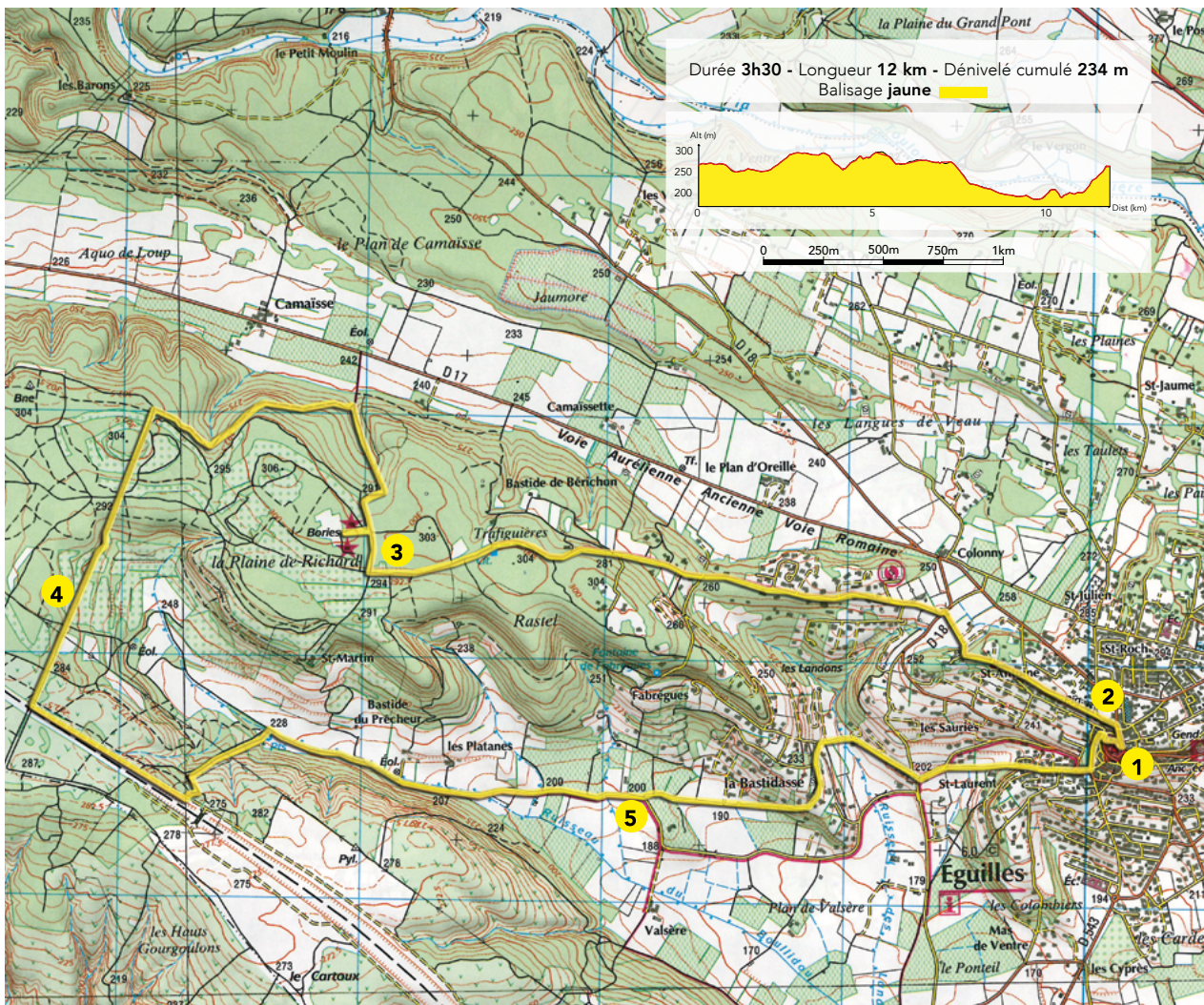
BALISAGE 

ÉGUILLES

SUR LES PAS DE LA TRANSHUMANCE

TOPO RANDO

MASSIF DES QUATRE TERMES



© IGN Paris 2007 - Extraits carte I.G.N. n°3143 OT et 3144 OT © Reproduction interdite

Situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Aix-en-Provence et dominant une partie de la vallée de l'Arc, Eguilles se dévoile tel un village fortifié. Entre pinèdes, oliveraies, vignobles, bories et anciennes voies de transhumance, l'itinéraire vous fera découvrir les vestiges d'une vie agricole révolue, réminiscence d'un temps passé, précieusement conservés et mis en valeur par la commune. Les différents points de vue panoramique dispersés sur le parcours dévoilent les massifs environnants de la montagne Sainte-Victoire, du massif de l'Étoile et du Luberon.

Départ : Parking de l'espace G. Duby

ITINÉRAIRE :

Balisage jaune ■

1 Depuis le parking de l'espace G. Duby, prenez la direction du sud, traversez l'avenue Magallon, prenez la rue Saint-Roch.

2 Tournez à droite chemin des Grappons au niveau de l'ancien pigeonnier. Cette étroite voie en balcon, vous offre un magnifique panorama : la plaine de l'Arc avec le viaduc du Pontails (LGV), plus au sud le plateau de l'Arbois et vers l'est le massif de Pierredon, au loin la chaîne de l'Étoile.

3 Le chemin aboutit à la très vaste oliveraie du domaine de Saint-Martin (l'une des nombreuses dépendances de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille au XI^e siècle). Depuis 2004 le domaine appartient à la commune.

Poursuivez sur la droite le circuit, en direction des bories. 170m après, sur la gauche, un sentier secondaire vous permet de visiter deux bories, l'une à cent mètres et l'autre plus loin sur la gauche.

Revenez sur vos pas et poursuivez le chemin vers le nord, au virage prenez le petit sentier qui descend et qui longe la petite route sur sa gauche.

Peu avant de rejoindre les champs et la voie Aurelienne, obliquez sur la gauche où un raidillon a été dégagé à travers la colline. Progressez à travers la pinède (les tas de pierres effondrés constituent les anciennes bornes de la carraire de transhumance d'Arles) pour atteindre le sommet du plateau. De là, suivez un sentier en limite de l'oliveraie et de la chasse gardée de la Cordière.

4 Après avoir longé la clôture sur 800 mètres environ, profitez d'un panorama sur la Sainte-Victoire et les oliviers pour une pause pique-nique. Poursuivez le long de cette clôture puis, longez la ligne TGV jusqu'au pont sur la voie ferrée (le GR® 653A). Prenez le sentier de gauche qui descend sur 100 mètres, puis le petit chemin de droite jusqu'au puits au bord du chemin, dans le vallon du Boullidou. Il s'élargit progressivement en une vaste et riche plaine (largement exploitée dès le II^e siècle).

Un peu plus bas, passez la barrière DFCL et prenez la direction d'Eguilles jusqu'au croisement des chemins Boullidou/Pontails.

5 On remarquera l'opposition entre les "Costes d'Eguilles" (à gauche) et ses vallonnements taillés en terrasses (autrefois couvertes d'oliviers) et, à droite, la masse calcaire du Pontails, peu propice aux cultures mais recherchée pour la dureté de sa pierre. Continuez sur le chemin du Boullidou, passez le ruisseau sec des Landons. Au chemin des Lauriers, descendez légèrement sur votre droite. Au rond-point, montez la rue des Sauriers. Vous arrivez aux Aires Basses.

Prenez la ruelle qui monte. Sur la placette, prenez la rue Marie Gasquet (vous passez devant le jardin public de Fontlaure). En haut de cette rue, passez devant le vieux lavoir. Puis du parking de la place Font-Vieille, prenez les escaliers et suivez la rue du Barri jusqu'à la place G. Payeur où se trouve la mairie.

Remontez la rue du Grand Logis en passant devant la place du Vieux Four (emplacement de l'un des 3 fours du village et première boulangerie à Eguilles en 1780). Devant l'office de tourisme, prenez à gauche la rue Saint-Antoine, vous rejoindrez l'ancien pigeonnier et retrouverez le parking G. Duby sur votre droite, au bout de la rue Saint-Roch.